

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE du 16 octobre 2023

Délibération N° 16/10/2023 10

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAITRISE D'ŒUVRE
POUR LA REHABILITATION DES GRANGES DE LA FERME D'HERVIN
EN SALLE DE SPECTACLES ET ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE**

=====
L'an deux mille vingt-trois, le 16 octobre à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Nicolas DESFACHELLE en suite de convocation en date du 10 octobre 2023 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Nicolas DESFACHELLE, Christophe LOURME, Laurence FACHAUX-CAVROS, Fabrice CAPRON, Béatrice WOZNIK, Nicolas KUSMIEREK, Lise-Marie MARTEL, Philippe MERCIER, Nathalie CARTIGNY, Frédéric HOUPLAIN, Marc LABUR, Alain STEUX, Fabienne CAMUS, Thierry PLOUVIEZ, Sandrine NOWAK, Christophe COUPARD, Jean-Fabrice PINGUIN, Florence CAUDRON, Corinne MERCIER, Aurélie LITTAYE, Angélique DELMEIREN, Jean-Christophe CAMBIER, Laura OLENDER

Étaient absents excusés :

Mme Karine GOUBE qui a donné procuration à M. Frédéric HOUPLAIN
M. Pierre-Marie SOUILLARD qui a donné procuration à M. Nicolas DESFACHELLE
Mme Fatima ATTINI qui a donné procuration à Mme Laurence FACHAUX-CAVROS
M. Serge BRUNEAU qui a donné procuration M. Fabrice CAPRON
Mme Maggy JANSOONE qui a donné procuration à M. Christophe LOURME
M. Lucas CHASSAGNE

Était absent :

Mme Laura OLENDER est élue Secrétaire.

La séance ouverte, M. le Président donne lecture du rapport ci-après :

« Lors de la séance du 27 mars 2023, le Conseil Municipal a autorisé le lancement d'une procédure négociée pour le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la réhabilitation de la ferme d'Hervin.

Le jury, qui s'est réuni le 14 juin 2023, a admis 4 groupements à présenter une offre pour le 11 septembre 2023-12h00.

Après s'être vue présenter l'analyse des offres par IDA CONCEPT, la Commission d'Appel d'Offre, réunie le 06 octobre 2023, a décidé d'attribuer le marché au groupement BUREAU FACE B / HDM INGENIERIE / CABINET GHESQUIERE / ITAC / ZB PAYSAGES / KANJU pour un montant total de 370 347.93 € HT soit 444 417.52 € TTC, décomposé comme suit :

- Tranche Ferme – Missions de base : 268 783.43 € HT / 322 540.12 € TTC
- Tranche Ferme – Missions complémentaires : 47 944.50 € HT / 57 533.40 € TTC
- Tranche Optionnelle – Missions de base : 44 100.00 € HT / 52 920.00 € TTC
- Tranche Optionnelle – Missions complémentaires : 9 520.00 € / 11 424.00 € TTC

Il est donc proposé au Conseil Municipal de m'autoriser à signer le marché 2023/04 et tous les documents y afférents. »

Le rapport est adopté à l'unanimité.

**Certifié exécutoire compte tenu de la
transmission en Préfecture le
et de la publication le 17 octobre 2023
Extrait certifié conforme à l'original
Nicolas DESFACHELLE
Maire,**

